Saint Martin la Plaine

Centre Communal d'Action Sociale

AIDE CANTINE COLLÈGES	Version 1 Date d'application juin 2023

Description de l'aide	Participation au paiement du restaurant scolaire des collégiens
Public concerné	Famille résidant à Saint-Martin-la-Plaine ayant des enfants dans un collège privé ou public
Critère d'attribution	Selon le Quotient Familial de la CAF
Barème d'attribution	

QF	< 600	601 à 800	801 à 1 000
Aide	0.80 €	0.55 €	0.30 €

Démarche à effectuer par le bénéficiaire	- avant le 30 septembre, fournir les factures acquittées de la cantine du collège - attestation CAF - Quotient Familial - RIB